

# Nouveau mandat les fondamentaux pour bien débuter

## Bien débuter un nouveau mandat

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les principales règles d'administration d'une collectivité locale : rôle du Maire, des élus délégués, des services communaux,...
- Savoir repérer le rôle des principaux acteurs entretenant des liens institutionnels avec une collectivité locale : services de l'Etat, juge administratif, services de police ou de gendarmerie, autres collectivités locales ou établissements publics,...
- Identifier le rôle d'un élu local à 360° : avec les autres collègues élus, les agents de la collectivité locale, les usagers, les associations, les partenaires institutionnels, le monde économique,...
- Appréhender le processus décisionnel en collectivité locale.
- Comprendre l'intérêt de se fixer une feuille de route, des outils collaboratifs communs et une charte de comportement.

### INFORMATIONS PRATIQUES

<b>DUREE DE LA FORMATION</b>  100 % Présentiel – 1 jour soit 6 heures de formation (en présentiel ou formation à distance)  Présentiel individuel et collectif	<b>PUBLIC CONCERNE</b>  Formation spécialisée à destination principale des élus et des cadres de collectivités locales.
--	---

<b>DATES ET LIEUX</b>  Lieux : 1. LEADON 30 RUE ST LAZARE 75009 Paris. 2. ou Salle dédiée et spécifique pour la formation.	<b>LES +</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Formateur expert de la gestion des collectivités locales</li><li>• Groupes à l'effectif limité</li></ul> <b>PRE REQUIS</b>
---	---

28-Mar-22



LeadOn

# Nouveau mandat les fondamentaux pour bien débuter

<p>Dates : A définir</p> <p>Calendrier : A définir</p> <p><b>TARIFS</b> : à définir en fonction du statut de l'élu et de la taille de la collectivité (cf site internet leadon) (Exonération de TVA selon l'article 261-4-4°a du Code Général des Impôts)</p> <p><b>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES ATTEINTES D'UN HANDICAP</b> Oui</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aucun.</li></ul> <p><b>L'ENCADREMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Christophe MARCOUX</b>, ancien DGS de plusieurs collectivités locales, consultant et formateur spécialisé en gestion territoriale.</li></ul> <p><b>DELAIS D'ACCES</b> Au plus tard, 11 jours avant le début de la formation.</p>
---	--

## Moyens pédagogiques :

La méthode pédagogique consistera en un enseignement théorique et pratique sous forme de leçons collectives et d'ateliers.

## Moyens techniques :

Vidéoprojecteur, présentation de type « powerpoint », paperboard, ateliers.

## Validation du stage :

Une feuille d'émargement pour chaque demi-journée sera signée pour chacun des participants. Remise aux participants d'une documentation écrite synthétisant les principaux éléments de la formation.

## PROGRAMME

### Matin :

- Identification de l'ensemble des acteurs d'une collectivité locale ;
- Apports théoriques en droit des collectivités locales : rôle du Maire et des élus délégués, actes administratifs, rôle du préfet, rôle du juge administratif, etc. Prise de connaissance des compétences des autres collectivités locales et établissements publics.
- Déontologie de l'élu, risques pénaux, droits de l'élu local.

28-Mar-22

30 rue st lazare - 75009 Paris  
+ 33 (0)7 64 02 18 54 – [magalie@leadon.fr](mailto:magalie@leadon.fr)  
Siret : SIRET 852 902 659 000 22



# Nouveau mandat les fondamentaux pour bien débuter

## Après-midi :

- Comprendre l'intérêt de se fixer une feuille de route, des outils collaboratifs communs et une charte de comportement ;
- Mise en pratique ;
- Le processus décisionnel en collectivité locale : exercices mettant en exergue le rôle de l'élu.

28-Mar-22

30 rue st lazare - 75009 Paris  
+ 33 (0)7 64 02 18 54 – [magalie@leadon.fr](mailto:magalie@leadon.fr)  
Siret : SIRET 852 902 659 000 22